

Carrefour

Journal de l'association radicale du Grand-Saconnex

EDITORIAL - EDITORIAL - EDITORIAL - EDITORIAL

En cette année 2005, la rentrée politique genevoise est bien chargée. A peine la votation sur la libre circulation achevée que s'approchent déjà les élections cantonales au Grand Conseil et au Conseil d'Etat. La législature vient en effet de s'achever et un constat d'échec s'impose.

D'abord, le Conseil d'Etat n'a pas été capable de gouverner notre canton. Les votations d'avril dernier illustrent bien ce problème puisque jamais les autorités n'ont été en tel décalage avec la population.

Ensuite, il faut se rendre à l'évidence que rarement la situation au quotidien n'a été aussi déprimante. Par exemple, chaque enfant qui naît dans notre canton reçoit généreusement de la population une dette d'environ 40 000 francs. Après avoir reçu une éducation médiocre de la part de l'instruction publique au taux d'échec record, il s'engagera dans la vie adulte avec comme tâche de trouver un emploi dans le canton de Suisse où le chômage est le plus élevé. Et lorsqu'il s'agira de trouver un logement, il se demandera alors comment ses parents ont pu laisser le canton sombrer dans un tel état.

Enfin, alors que le navire coule et que le capitaine s'en moque, les membres de l'équipage se battent entre eux à l'image des discussions pathétiques qui caractérisent notre Grand Conseil. En effet, tandis que Genève perd tous les jours un peu plus de son éclat, la désunion est de plus en plus fragrante entre les dirigeants et sa conséquence est tragique: rien ne change.

Le parti radical genevois s'est fixé une mission vitale pour la prochaine législature. Celle de restaurer la confiance. Genève a besoin de projets, d'une vision claire, ainsi que de personnes susceptibles d'assumer

avec honnêteté le mandat que leur confiera le peuple, à savoir des personnes qui savent placer l'intérêt du canton au-dessus des intérêts particuliers. Le candidat radical grand-saconnésien au Grand Conseil, Charles Selleger, est de cette trempe, ainsi que le sont chacun des candidats de la liste n° 2.

Celle-ci est emmenée par le président du parti radical, François Longchamp, candidat au Conseil d'Etat et incarnation du même esprit radical que celui des fondateurs de notre canton. Cet esprit se caractérise d'abord par un grand sens de l'Etat. Mais François Longchamp a aussi du coeur, de la volonté, et surtout, il ne fait pas de promesses qu'il ne peut tenir. Avec le parti radical, il s'est engagé pour le retour des notes à l'école. Le parti a dû mener seul ce combat pendant presque quatre ans, pour être aujourd'hui enfin entendu. Avec son parti toujours, il prône une réforme fondamentale de l'Etat, pour que celui-ci soit de nouveau au service des citoyens et non le contraire. Il se bat aussi pour un commandement unique de l'ensemble des forces de sécurité du canton, pour la concentration de nos forces sur la lutte contre la criminalité et la drogue au lieu de s'acharner sur les véhicules coupables de stationner trop longtemps sur une place autorisée. Voici donc trois des nombreuses idées pragmatiques de François Longchamp afin de gouverner autrement.

L'association radicale du Grand-Saconnex appelle donc à voter pour la liste n° 2 au Grand Conseil le 8 octobre prochain et pour François Longchamp au Conseil d'Etat le 11 novembre 2005. Pour changer. Enfin!

Alexandre Böbler

Sommaire

Editorial..... 1

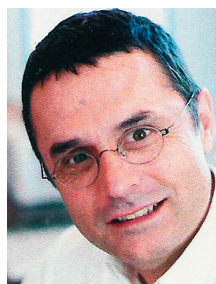
Interview du Dr Charles Selleger, candidat au Grand-Conseil 2

Nouvelles du conseil municipal. ... 3

Droit de vote des étrangers 4

Fondation communale du Grand-Saconnex pour la petite enfance ... 4

Election du Grand-Conseil



Dr Charles SELLEGER
Candidat de
l'Association radicale
du Grand-Saconnex à
l'élection
au Grand-Conseil
du 9 octobre 2005

Dr Charles SELLEGER, nombreux sont les habitants du Grand-Saconnex qui ont eu l'occasion de vous rencontrer dans la discrétion de votre cabinet médical de la place de Carantec.

Aujourd'hui, nous souhaitons inverser les rôles et vous installer pour quelques instants sur le « canapé de la confiance » :

Qui êtes-vous Dr Selleger? Quelles sont vos origines, votre vécu d'adolescent, d'étudiant, de médecin?

Né à Genève, j'ai vécu mes 35 premières années aux Eaux-Vives. Mon père était d'origine néerlandaise et ma mère d'une vieille famille genevoise. Après avoir obtenu une maturité au Collège de Genève, j'ai fait mes études de médecine et suis parti travailler une année à Vevey. De retour à l'Hôpital cantonal, je me suis formé principalement en médecine interne et également en cardiologie. Je me suis marié en 1983 et j'ai deux enfants, actuellement âgés de 22 et 20 ans. Mon épouse et moi-même vivons séparément depuis une dizaine d'années.

Quelles circonstances vous ont amené, en 1988, à ouvrir un cabinet médical au Grand-Saconnex?

A la fin des années 80, il y avait déjà une grande pénurie de logements à Genève, principalement pour les loyers professionnels. C'est un peu par hasard que j'ai appris que le Dr Lambelet désirait prendre sa retraite et que la commune, qui devait acquérir sa villa, désirait y maintenir une activité médicale. C'est cette occasion qui m'a décidé à installer ma pratique de médecin dans une commune suburbaine. Je ne puis que m'en féliciter.

Quels regards jetez-vous sur vos années d'activités dans notre commune?

En travaillant au Grand-Saconnex, j'ai rapidement réalisé que cette grande commune, que je pensais plus urbaine que rurale, a conservé un esprit de solidarité comme on ne voit plus en ville. Dans les immeubles comme dans les villas, il existe une véritable volonté d'entraide. J'ai eu l'occasion de le constater d'innombrables fois, lorsque des personnes âgées étaient accompagnées par un voisin, une concierge, etc... Il manque encore au Grand-Saconnex de résoudre le problème du trafic de transit qui coupe la commune en deux. J'espère pouvoir apporter ma pierre dans la décision d'une traversée souterraine, si je suis élu au Grand-Conseil.

Quelles sont les motivations qui vous conduisent à souhaiter être actif au sein du Grand-Conseil genevois?

Genève a besoin d'un souffle politique nouveau et le Parti Radical est le seul qui présente de nouvelles idées en mesure de nous sortir de la crise financière et économique. C'est un parti défendant le libéralisme tout en se souciant de justice sociale. Cela correspond profondément à mes convictions.

Depuis une dizaine d'années, je me suis de plus en plus impliqué dans des responsabilités associatives. Cette expérience me pousse à m'impliquer davantage dans le débat politique où j'espère pouvoir participer à ce renouveau. Je suis particulièrement concerné par les problèmes de la dette publique, de la médiocrité de l'enseignement primaire et secondaire, de la pénurie de logements et les difficultés de circulation routière.

Nous vous remercions, Dr Selleger, d'avoir accepté de nous permettre de mieux vous connaître et nous souhaitons vivement que les Electrices et Electeurs genevois, celles et ceux du Grand-Saconnex en particulier, vous accordent le soutien qui vous permettra de défendre efficacement leurs intérêts.

G. Catillaz
Président de l'Association
radicale du Grand-Saconnex

Nouvelles du conseil municipal

Nous avons déjà dit dans un précédent article qu'un certain calme avait succédé à l'effervescence due à la réalisation des infrastructures communales du Pommier (salle de sport, école, bâtiment annexe, plus de 60 millions investis, sans la piscine). Eh bien, ça se confirme. Voici néanmoins quelques épisodes choisis qui ont marqué la première moitié de cette année avec, en particulier, le point de vue des radicaux. Nous rappelons, par ailleurs, que la liste complète des activités du Conseil municipal est publiée régulièrement dans le GSI.

Lors de la présentation du PLQ de la zone A du Pommier, dernière à devoir être construite, nous avons insisté pour que soit préservée la possibilité de réaliser un jour, si nécessaire, la traversée par le chemin Taverney pour les voitures. L'examen approfondi de ce plan nous a convaincus que c'était le cas malgré la présence d'un centre commercial dans le prolongement du chemin Taverney. Nous avons donc accepté ce PLQ, finalement adopté à l'unanimité grâce à quelques amendements.

Un projet de résolution concernant l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), actuellement en cours de négociation par la Confédération, a été déposé par la gauche. But : demander l'arrêt de ces négociations et déclarer la commune du Grand-Saconnex «hors ACES». A la demande du groupe radical, un débat contradictoire fort intéressant a été organisé avec la présence de spécialistes, d'où il est ressorti qu'une telle démarche serait d'une part totalement inutile hormis le côté symbolique de la chose, mais aussi très dommageable pour la commune

dont l'économie repose en grande partie sur la présence d'entreprises étrangères installées sur son territoire. Pour une fois, un vrai débat gauche/droite a eu lieu, et grâce aux voix libérales et du PDC, cette résolution a été repoussée par 14 voix contre 17 (1 abst.).

Le CM a en outre décidé, sans grandes discussions et quasiment à l'unanimité :

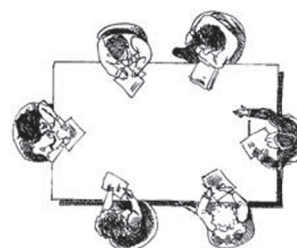
- la création de nouveaux vestiaires pour le football au stade du Blanché
- la vente de la parcelle que la commune possédait à Carantec, les locaux, insalubres, n'étant plus aptes à recevoir des classes ou des colonies de vacances
- d'un crédit complémentaire de CHF. 400'000,- pour la rénovation de l'école de la Tour, permettant ainsi l'utilisation de matériaux écologiques.

Enfin, nous avons appris de la bouche de notre ministre des finances, Elizabeth Böhler que, suite à divers rattrapages liés principalement à l'imposition des personnes morales (entreprises), nous allons recevoir de l'Etat quelques 9 millions de plus que prévu (cette année uniquement, faut pas rêver!). Un consensus s'est rapidement fait pour affecter cette manne à la diminution de la dette particulièrement lourde par les temps qui courent.

E. Steiner

Conseiller municipal

Chef de fraction



Production:
Association Radicale du
Grand-Saconnex
CP 332
1218 Grand-Saconnex
info@radical-grandsaconnex.ch

Imprimé sur papier recyclé par
l'Imprimerie du Cachot

Maquette:
Blaise Rossellat

© Association Radicale du
Grand-Saconnex

Fondation communale du Grand-Saconnex pour la petite enfance

Droit de vote des étrangers

Comme vous le savez, le 24 avril dernier, le peuple genevois a décidé de donner le droit de vote communal à une grande partie des étrangers résidant à Genève. Désormais, toute personne résidant légalement en Suisse depuis au moins 8 ans et dans la commune depuis au moins 3 mois dispose du droit de vote au plan communal.

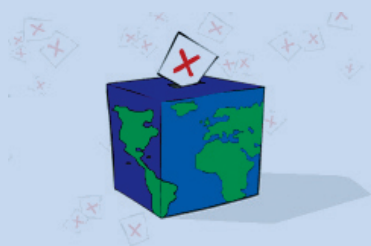
Le Parti Radical s'est fortement engagé en faveur de ces nouveaux droits et nous sommes heureux de pouvoir vous compter maintenant parmi les électeurs du Grand-Saconnex.

Dans notre commune, vous êtes 1'722 à en bénéficier. Nous espérons que vous apprécierez de participer aux activités de notre commune et nous réjouissons de vous rencontrer prochainement à notre local de vote.

Par ailleurs, toujours soucieux d'améliorer la qualité de vie au Grand-Saconnex, votre avis nous intéresse. Si vous souhaitez nous faire part de remarque ou de suggestion, n'hésitez pas à nous contacter soit par courrier, soit par l'intermédiaire de notre site internet.

Encore toutes nos félicitations !

S. Ménétré



La Fondation communale pour la petite enfance a créé et gère la crèche «La Roulotte» située dans le bâtiment en briques apparentes de l'ensemble de la Ferme Sarasin.

«La Roulotte» a fêté cet été sa cinquième année d'activité. L'ensemble des parents ont été heureux et satisfaits de la direction et de la gestion pédagogique grâce à l'équipe compétente du personnel d'encadrement et de la direction administrative. La gestion rigoureuse de notre crèche a permis durant l'année scolaire écoulée un remplissage proche de 100% avec 130 enfants. Chaque jour, il est possible d'accueillir 52 enfants. De plus, il est possible de choisir entre quatre types d'horaires : la journée complète, la demi-journée avec repas et sieste, la demi-journée avec repas et la demi-journée matin ou après-midi.

La structure d'accueil permet de recevoir quatre classes d'âge : 3 mois à 1 an, 1 à 2 ans, 2 à 3 ans et 3 à 4 ans. Dès 4 ans, «La Roulotte» passe la main à l'Ecole Publique. Les inscriptions minimales pour la garde des enfants sont de deux fois par semaine pour le groupe des enfants de 1 à 4 ans, et de trois fois par semaine pour le groupe des enfants de 3 mois à 1 an.

L'encadrement des pensionnaires est assuré par une équipe d'une vingtaine de personnes constituée d'éducateurs/trices diplômé(e)s assisté(e)s par des aides en attente de formation professionnelle, par des aides non diplômées et par un cuisinier. La direction de la crèche est composée d'une directrice administrative et d'une secrétaire comptable à temps partiel, et d'une directrice pédagogique à plein temps.

Les parents qui nous confient leurs enfants sont constitués à près de 90% par des contribuables habitant ou travaillant sur la commune du Grand-Saconnex, et le solde par des parents non contribuables de notre commune.

Le Conseil de Fondation est constitué d'un président entouré de membres élus par le Conseil municipal et le Conseil Administratif.

Les charges financières pour la bonne gestion de la Fondation communale pour la petite enfance sont assurées grâce aux pensions payées par les parents et par une subvention communale votée par le Conseil municipal dans son budget ordinaire de fonctionnement (CHF 820 000,- en 2004). Il est à rappeler qu'une crèche telle que la nôtre ne peut pas être efficace sans le soutien des finances communales. Grâce à ces financements, «La Roulotte» a pu garantir des activités pédagogiques nombreuses, des animations telles que spectacles, excursions ou encore jeux extérieurs dans les meilleures conditions possibles. Les locaux mis à disposition par la commune sont fonctionnels et sont également les clés de la réussite de l'activité de la Fondation de «La Roulotte».

Dès la reprise de l'année scolaire 2006-2007, la Fondation communale du Grand-Saconnex pour la petite enfance va mettre en activité la crèche qui sera ouverte dans le bâtiment Pom situé dans l'ensemble communal du groupe scolaire du «Pommier». Cette nouvelle structure a été rendue possible grâce à la mise à disposition par la commune de futurs locaux vastes et fonctionnels et grâce à une future subvention indispensable pour pouvoir accueillir les nouveaux enfants.

Pour toutes les inscriptions futures, seule la direction de «La Roulotte» est compétente. Veuillez vous adresser directement au bureau de la crèche situé dans la Ferme Sarasin.

En conclusion, le soussigné, membre du Conseil de fondation, profite pour remercier le personnel de «La Roulotte» pour son efficacité, sa diligence et sa gentillesse, ainsi que la commune pour son soutien financier.

R. DETRAZ

Conseiller municipal radical
Délégué à la Fondation
pour la petite enfance

